



FO DGFIP RHONE

165 rue Garibaldi 69401 LYON Cedex 03  
Tél : 04 78 63 32 35 - Fax : 04 78 63 32 10

3 rue de la Charité 69288 LYON CEDEX 02  
Tél : 04 72.40.77.12

[fo.drifip69@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.drifip69@dgfip.finances.gouv.fr)

**CAPL mutation « A » du 11 juillet 2013**  
**Mouvement au 1<sup>er</sup> septembre**

# « NOUS SAVONS CE QUI EST BON POUR VOUS ! »

C'est ainsi que répondait notre directeur au propos d'une collègue qui dénonçait la régression des règles d'affectations des inspecteurs en direction lors de la convention des A la semaine dernière.

La CAPL vient de se terminer et non seulement elle n'a pas décidé des affectations des ALD (11 dans chaque filière tout de même) et des mouvements en direction, mais les décisions unilatérales du directeur ne nous ont pas été communiquées ! Elles le seraient la semaine prochaine...

De même, les « souhaits » des collègues ne l'avaient pas été. Heureusement, nombre d'entre vous l'ont fait ce qui nous permettra demain, le cas échéant, de dénoncer des affectations aberrantes et contraires aux vœux.

De ce point vue, les inquiétudes sont nombreuses. Déjà en juin, on nous a rapporté des pressions hiérarchiques pour obtenir des demandes de mutation. Ces pratiques sont inacceptables !

Le glissement qui vient ainsi de s'opérer concrétise une volonté de contrôle des affectations par les directeurs.

Nous n'accompagnerons pas cette politique du fait accompli. Dès la rentrée nous élargirons la pétition qui a déjà rencontré un large succès (plus de la moitié des inspecteurs de la RAN de Lyon, plus de 90% des collègues sollicités) et nous appelons l'ensemble des organisations syndicales à s'y associer.

Nous présenterons au nouveau directeur la revendication de tous : des affectations conformes aux vœux des fonctionnaires, emploi par emploi, en CAPL, c'est à dire en toute transparence.

Dans le cadre des mouvements sur les autres missions structures, nous avons déploré une affectation d'office en filière fiscale (contrôle) sur laquelle la direction n'a pas souhaité revenir et un 1<sup>er</sup> vœu non honoré en filière gestion publique (GCP) sur un poste pourtant en déshérence suite à un « détachement ».

Nous en avons profité pour dénoncer cette pratique non statutaire qui au cas d'espèce, dessert un poste comptable fort chargé et lèse une collègue qui aspirait à le rejoindre.

Nous exigeons à ce sujet qu'un renfort soit octroyé le plus rapidement possible.

Au final et hors déclarations liminaires, la CAP aura duré moins d'une demi-heure...Elle est de facto, totalement vidée de son sens !

Les élus FO-DGFIP ont voté contre ce mouvement.

Emmanuel ESTENNE (Direction. Affaires juridiques)

Yves RAICHL (Permanent)

**Rejoignez Force Ouvrière, en ADHERANT :**

- pour agir dans l'indépendance
- pour obtenir rapidement des informations sûres et précises
- pour mener une action revendicative déterminée, clairement définie, non démagogique, pour faire vivre la vraie solidarité aux Finances Publiques
- Pour soutenir une ligne claire de défense du statut de la Fonction Publique, des emplois, du réseau et des missions de la DGFIP.

BULLETIN D'ADHESION

NOM : ..... PRENOM : ..... GRADE ..... AFFECTATION : .....

.....

déclare vouloir adhérer à FO DGFIP

Fait à ..... le.....

(signature)

**F.O. Numéro 1 dans la Fonction Publique de l'Etat**